Trois narcotrafiquants parisiens, arrêtés après des mois d'enquête et de filature, viennent d'être remis en liberté par la justice suite à un vice de forme

17/01/2024 à 10h16



Ce trio de trafiquants de drogue ne sera jamais plus inquiété par la justice car leur avocate a trouvé la faille dans le système. Une simple vérification de fichier qui n'a pas été réalisée dans les formes.

La procédure pénale est complexe, source d'erreurs mais elle garantit nos libertés. C'est pour cette raison que la moindre maladresse peut réduire à néant des mois de travail durant lesquels les enquêteurs ont sacrifié jusqu'à leur vie de famille pour organiser des filatures en vivant au rythme des

suspects qu’ils suivent. C’est ce qui vient d’arriver aux policiers des stups de la PJ parisienne qui voient trois ans d’enquête partir à la corbeille.

Le 19 décembre 2023, les mises en examen de trois narcotrafiquants présumés, âgés de 26 à 35 ans, ont été annulées par la chambre de l’instruction de Paris. Le boss de cette organisation criminelle et son adjoint ont été remis en liberté malgré de lourdes charges accumulées par les enquêteurs de la Brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Paris.

(…)

Le Parisien

(Merci à Hugues)